



Quiconque appelle à une guidée aura la même récompense que ceux qui le suivent, sans que cela ne diminue quoi que ce soit de leurs récompenses ; et quiconque appelle à un égarement portera le même péché que ceux qui le suivent, sans que cela ne diminue quoi que ce soit de leurs péchés !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque appelle à une guidée aura la même récompense que ceux qui le suivent, sans que cela ne diminue quoi que ce soit de leurs récompenses ; et quiconque appelle à un égarement portera le même péché que ceux qui le suivent, sans que cela ne diminue quoi que ce soit de leurs péchés ! »

[Authentique.] [Rapporté par Muslim.]

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) informe du fait que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque appelle à une guidée aura la même récompense que ceux qui le suivent, sans que cela ne diminue quoi que ce soit de leurs récompenses » [Cela signifie que] quiconque appelle à une guidée, l'explique aux gens et les y appelle, comme quelqu'un, par exemple, qui apprendrait aux gens qu'il est recommandé d'accomplir deux unités de prière dans la matinée et que les gens suivent en pratiquant cette prière, alors celui-ci gagne la récompense de tous ceux qui le suivent, sans que rien ne diminue de leurs récompenses, car la grâce d'Allah est immense. Un autre exemple : quelqu'un qui dirait aux gens : « Faites en sorte que votre dernière prière nocturne soit impaire et ne dormez qu'après avoir accompli la prière impaire (« Al-Witr »), à moins que l'un d'entre vous n'espère prier à la fin de la nuit et, dans ce cas, qu'il ne l'accomplisse qu'à la fin de la nuit. [Celui qui rappelle cela] gagnera donc les récompenses de tous ceux qui le suivront : à chaque fois qu'une personne accomplira « Al-Witr » par sa cause, il gagnera sa récompense. Et il en est de même pour toutes les bonnes actions. « Et quiconque appelle à un égarement portera le péché de ceux qui le suivent, sans que cela ne diminue quoi que ce soit de leurs péchés ! » : c'est le cas de celui qui appelle à un péché. Par exemple, s'il appelle les gens à une distraction quelconque, à de la musique, à une transaction basée sur l'usure ou à n'importe quel autre interdit, tous les péchés de ceux qu'il aura influencés lui seront inscrits, car c'est lui qui les aura menés au péché. En outre, appeler à une vertu et appeler à un égarement peut non seulement se faire par les paroles, en disant : « Faites telle ou telle chose ! », mais cela peut aussi se faire aussi par les actes, surtout lorsqu'il s'agit de quelqu'un que les gens prennent comme exemple. Car si quelqu'un est un modèle, le fait qu'il fasse quelque chose est comme le fait qu'il y

appelle. C'est d'ailleurs pourquoi on peut entendre les gens invoquer ses agissements et dire : « Untel l'a fait, c'est permis ! », ou « Untel ne l'a pas fait, ce n'est pas permis ! »

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3373>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

